RCS : ST NAZAIRE
Code greffe : 4402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00029
Numéro SIREN : 808 982 128
Nom ou dénomination : LANKEMAB

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2021 sous le numéro de dépôt 7401

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2021	Net 31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	13 037	13 037		
Fonds commercial (1)	3 717 130		3 717 130	3 717 130
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	763 198	103 895	659 303	665 929
Constructions	9 673 201	6 438 542	3 234 659	3 726 748
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 104 274	1 511 901	592 372	830 965
Autres immobilisations corporelles	62 242	49 916	12 326	14 640
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	223 450		223 450	218 650
Créances rattachées aux participations		250	-250	-250
Autres titres immobilisés				160
Prêts	20 200		20 200	20 127
Autres immobilisations financières	77 038		77 038	75 245
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**16 653 769**	**8 117 541**	**8 536 228**	**9 269 344**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	9 998		9 998	10 781
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 684 338	32 984	1 651 354	1 502 140
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	93 727	12 695	81 032	90 160
Autres créances	290 822		290 822	353 325
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 363 126		3 363 126	2 694 341
Charges constatées d'avance (3)	127 054		127 054	106 316
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**5 569 064**	**45 679**	**5 523 385**	**4 757 063**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**22 222 833**	**8 163 220**	**14 059 613**	**14 026 407**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Bilan Passif

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 285 240	6 285 240
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	200 000	200 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	116 588	85 491
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 100 155	749 321
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	702 243	621 931
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**8 404 226**	**7 941 983**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 137 557	2 807 729
Emprunts et dettes diverses (3)	5 970	128 302
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 629 983	2 211 136
Dettes fiscales et sociales	858 372	911 702
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 031	21 254
Autres dettes	1 058	604
Produits constatés d'avance (1)	5 415	3 698
Total IV	**5 655 387**	**6 084 424**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**14 059 613**	**14 026 407**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 585 276	2 135 995
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 070 111	3 948 430
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Compte de Résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	31 634 799	31 806 237
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	357 006	372 187
Chiffre d'affaires net	**31 991 804**	**32 178 424**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		9 063
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	203 564	199 807
Autres produits	17 219	11 142
Total I	**32 212 587**	**32 398 435**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	24 929 799	25 141 421
Variations de stock	-149 711	773
Achats de matières premières et autres approvisionnements	68 181	72 426
Variations de stock	783	-2 429
Autres achats et charges externes (a)	1 888 747	1 889 239
Impôts, taxes et versements assimilés	292 756	320 538
Salaires et traitements	2 664 595	2 498 868
Charges sociales	589 149	606 955
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	797 968	869 225
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	33 074	60 663
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	21 891	18 075
Total II	**31 137 232**	**31 475 754**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**1 075 355**	**922 682**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		145
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	273	127
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 437	1 422
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		24 750
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		3
Total V	**1 710**	**26 447**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	32 609	70 352
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**32 609**	**70 352**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-30 899**	**-43 905**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 044 456**	**878 777**

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	14 320	103 243
Sur opérations en capital		4 320
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		423
Total produits exceptionnels (VII)	**14 320**	**107 986**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 944	22 830
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**2 944**	**22 830**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**11 376**	**85 156**
Participation des salariés aux résultats (IX)	95 438	83 564
Impôts sur les bénéfices (X)	258 151	258 437
Total des produits (I+III+V+VII)	**32 228 617**	**32 532 868**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**31 526 374**	**31 910 937**
BENEFICE OU PERTE	**702 243**	**621 931**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	5 816	5 816
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LANKEMAB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 14 059 613 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 702 243 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Terrains et aménagements : 50 ans
* Constructions : 5 à 20 ans
* Agencements des constructions : 5 à 20 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les stocks de marchandises et des approvisionnements sont valorisés au prix d'achat hors frais accessoires.

Les frais accessoires sont comptabilisés en charges constatées d'avance.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 730 167			3 730 167
Immobilisations incorporelles	3 730 167			3 730 167
- Terrains	763 198			763 198
- Constructions sur sol propre	6 078 373			6 078 373
- Constructions sur sol d'autrui				
-Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	3 594 828			3 594 828
- Installations techn., matériel et outillage industriels	2 048 193	56 080		2 104 274
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	5 998			5 998
- Matériel de transport	5 995			5 995
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 982	2 267		50 249
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	12 544 567	58 347		12 602 914
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	218 650	4 800		223 450
- Autres titres immobilisés	160		160	
- Prêts et autres immobilisations financières	95 373	1 865		97 238
Immobilisations financières	314 183	6 665	160	320 688
ACTIF IMMOBILISE	**16 588 917**	**65 012**	**160**	**16 653 769**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		58 347	6 665	65 012
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**58 347**	**6 665**	**65 012**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			160	160
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**160**	**160**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	265 154
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 451 976
Total	**3 717 130**

Il résulte de la fusion en date du 26/03/2018 un mali de fusion de 3 451 976 euros. Celui-ci constitue intégralement un mali technique dans la mesure où il est inférieur à la différence entre les plus-values latentes sur les éléments d'actifs transférés par la société "SOCIETE DE DISTRIBUTION" et les passifs non comptabilisés dans les comptes de la Société Absorbée, lequel s'élève en conséquence à 3 451 976 euros.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 037			13 037
Immobilisations incorporelles	**13 037**			**13 037**
- Terrains	97 269	6 626		103 895
- Constructions sur sol propre	3 397 943	311 703		3 709 646
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	2 548 510	180 386		2 728 896
- Installation techn., matériel et outillage industriels	1 217 229	294 673		1 511 901
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	3 067	600		3 667
- Matériel de transport	5 995			5 995
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 273	3 981		40 254
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**7 306 286**	**797 968**		**8 104 254**
ACTIF IMMOBILISE	**7 319 323**	**797 968**		**8 117 291**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 608 840 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 200		20 200
Autres	77 038		77 038
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	93 727	93 727	
Autres	290 822	290 822	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	127 054	127 054	
Total	**608 840**	**511 603**	**97 238**
Prêts accordés en cours d'exercice	73		
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	200
Créances clients et comptes rattachés	10 230
Autres créances	61 941
Disponibilités	
Total	**72 371**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 285 240 euros décomposé en 628 524 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 655 387 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 137 557	552 281	1 585 276	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5 970	5 970		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 629 983	2 629 983		
Dettes fiscales et sociales	858 372	858 372		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 031	17 031		
Autres dettes (**)	1 058	1 058		
Produits constatés d'avance	5 415	5 415		
Total	**5 655 387**	**4 070 111**	**1 585 276**	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 669 624
(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 135 995	2 135 995	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**2 135 995**	**2 135 995**	

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 562
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 560
Dettes fiscales et sociales	708 376
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**883 498**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	127 054
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**127 054**

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	5 415
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	**5 415**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	77 455		77 455
Ventes de marchandises	31 634 799		31 634 799
Produits des activités annexes	279 551		279 551
TOTAL	**31 991 804**		**31 991 804**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 13 500 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 320	103 243
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 320
Reprises sur provisions et transferts de charge		423
Total des produits exceptionnels	**14 320**	**107 986**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 944	22 830
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**2 944**	**22 830**
Résultat exceptionnel	**11 376**	**85 156**

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	125	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 819	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		56
Rentrées sur créances amorties		433
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 831
TOTAL	**2 944**	**14 320**

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31 %	
Taux Normal - 28 %	1 075 284
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	42 928
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 044 456	278 344	766 112
+ Résultat exceptionnel	11 376	3 205	8 171
- Participations des salariés	95 438	23 398	72 040
Résultat comptable	**960 394**	**258 151**	**702 243**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 26 898 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	101 503
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**101 503**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**26 898**

Base = (A - B - C - D)
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 108 personnes dont 7 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	96	
Ouvriers		
Total	**108**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	11 726
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fond de commerce (capital restant dû)	2 135 995
Autres engagements donnés	2 135 995
Total	**2 147 721**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Dans le cadre des travaux, la société LANKEMAB a perçu de la coopérative U via la Centrale Système U, un budget de 27 187,50 € sur l'exercice clos au 31.03.2019.

Ces sommes sont susceptibles d'être reversées dans le cas :
- de la mise en oeuvre du droit de préemption tel qu'il est organisé par le réglement intérieur de l'enseigne,
- ou d'un changement d'enseigne suite à une démission ou à une exclusion de l'associé au cours des cinq ans suivant la perception du budget à hauteur de :
- 100 % avant l'expiration du délai de 1 an à compter du versement
- 80 % avant l'expiration du délai de 2 ans à compter du versement
- 60 % avant l'expiration du délai de 3 ans à compter du versement
- 40 % avant l'expiration du délai de 4 ans à compter du versement
- 20 % avant l'expiration du délai de 5 ans à compter du versement.

Au-delà de ce délai de 5 ans, Lankemab sera entièrement libérée des obligations résultant de la convention de reversement.

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			**26 944**		**26 944**
Cumul exercices antérieurs			12 129		12 129
Dotations de l'exercice			5 389		5 389
Amortissements			**17 518**		**17 518**
Cumul exercices antérieurs			13 522		13 522
Exercice			5 816		5 816
Redevances payées			**19 338**		**19 338**
A un an au plus			6 105		6 105
A plus d'un an et cinq ans au plus			5 083		5 083
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			**11 187**		**11 187**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			539		539
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			**539**		**539**
Montant pris en charge dans l'exercice			**5 816**		**5 816**

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,74 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2019

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 61 145 euros

LANKEMAB
Société par actions simplifiée au capital de 6 285 240 euros
Siège social : Centre Commercial de la Bernuais
Avenue François Mitterrand - 44550 MONTOIR DE BRETAGNE
808 982 128 RCS SAINT NAZAIRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 1ER SEPTEMBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 702 243 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 702 243 euros

A la réserve légale 35 112 euros

Solde 667 131 euros

Prélèvement sur le compte « autres réserves » 1 100 155 euros

Prélèvement sur le compte « prime de fusion » 113 000 euros
Qui s'élèverait ainsi à 87 000 euros

Montant distribuable 1 880 286 euros

A titre de dividendes 1 880 286 euros
Soit environ 2,99 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 1er septembre 2021.

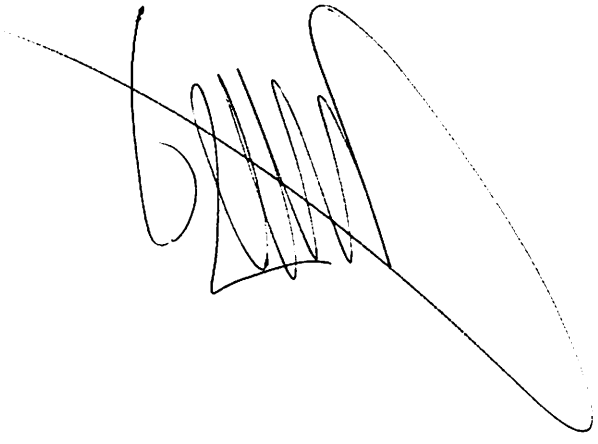
Conformément à la législation en vigueur, le montant des dividendes distribués est ventilé ainsi qu'il suit :

Montant distribué	Revenus éligibles à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
1 880 286 euros	1 880 286 € Soit environ 2,99 € par action	//

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2020	240 000 €	//	//
31/03/2019	240 000 €	//	//
31/03/2018	220 000 €	//	//
Distribution exceptionnelle du 28/03/2018	15 000 €	//	//

Certifié conforme
La Présidente



GS Audit

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
Brigitte OUVRARD • Pascal BOUCHER
Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers

LANKEMAB

S.A.S au capital de 6 285 240 €

Avenue François Mitterand
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

R.C.S. SAINT NAZAIRE : 808 982 128

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Site de l'Hoirie – Avenue Aliénor d'Aquitaine - BP 50109 – 49072 BEAUCOUZE Cedex
02 40 92 15 41 02 40 92 21 51 pascal.boucher@gescompo.fr
Capital : 1.000 €uros – RCS Angers 842 076 598 – SIRET 842 076 598 00015 – APE 9920Z

commissaire aux comptes

LANKEMAB

S.A.S. au capital de 6 285 240 €

Avenue François Mitterrand
44550 MONTOIR DE BRETAGNE

R.C.S. SAINT NAZAIRE 808 982 128

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 mars 2021

A l'actionnaire,

I. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LANKEMAB relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés le 17 mai 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire lié au Covid 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Site de l'Hoirie – Avenue Aliénor d'Aquitaine - BP 50109 – 49072 BEAUCOUZE Cedex
02 40 92 15 41 02 40 92 21 51 pascal.boucher@gescompo.fr
Capital : 1.000 €uros – RCS Angers 842 076 598 – SIRET 842 076 598 00015 – APE 9920Z

commissaire aux comptes

Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.
Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – VÉRIFICATIONS DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS À L'ACTIONNAIRE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés à l'actionnaire sur la situation financière et les comptes annuels.

V – RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINT HERBLAIN
Le 28 juillet 2021



SARL GS AUDIT
Commissaire aux Comptes
Pascal BOUCHER

Site de l'Hoirie – Avenue Aliénor d'Aquitaine - BP 50109 – 49072 BEAUCOUZE Cedex
02 40 92 15 41 02 40 92 21 51 pascal.boucher@gescompo.fr
Capital : 1.000 €uros – RCS Angers 842 076 598 – SIRET 842 076 598 00015 – APE 9920Z

commissaire aux comptes

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2021	Net 31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	13 037	13 037		
Fonds commercial (1)	3 717 130		3 717 130	3 717 130
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	763 198	103 895	659 303	665 929
Constructions	9 673 201	6 438 542	3 234 659	3 726 748
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 104 274	1 511 901	592 372	830 965
Autres immobilisations corporelles	62 242	49 916	12 326	14 640
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	223 450		223 450	218 650
Créances rattachées aux participations		250	-250	-250
Autres titres immobilisés				160
Prêts	20 200		20 200	20 127
Autres immobilisations financières	77 038		77 038	75 245
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**16 653 769**	**8 117 541**	**8 536 228**	**9 269 344**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	9 998		9 998	10 781
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 684 338	32 984	1 651 354	1 502 140
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	93 727	12 695	81 032	90 160
Autres créances	290 822		290 822	353 325
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 363 126		3 363 126	2 694 341
Charges constatées d'avance (3)	127 054		127 054	106 316
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**5 569 064**	**45 679**	**5 523 385**	**4 757 063**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**22 222 833**	**8 163 220**	**14 059 613**	**14 026 407**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 285 240	6 285 240
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	200 000	200 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	116 588	85 491
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 100 155	749 321
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	702 243	621 931
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**8 404 226**	**7 941 983**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 137 557	2 807 729
Emprunts et dettes diverses (3)	5 970	128 302
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 629 983	2 211 136
Dettes fiscales et sociales	858 372	911 702
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 031	21 254
Autres dettes	1 058	604
Produits constatés d'avance (1)	5 415	3 698
Total IV	**5 655 387**	**6 084 424**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**14 059 613**	**14 026 407**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 585 276	2 135 995
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 070 111	3 948 430
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	31 634 799	31 806 237
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	357 006	372 187
Chiffre d'affaires net	**31 991 804**	**32 178 424**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		9 063
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	203 564	199 807
Autres produits	17 219	11 142
Total I	**32 212 587**	**32 398 435**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	24 929 799	25 141 421
Variations de stock	-149 711	773
Achats de matières premières et autres approvisionnements	68 181	72 426
Variations de stock	783	-2 429
Autres achats et charges externes (a)	1 888 747	1 889 239
Impôts, taxes et versements assimilés	292 756	320 538
Salaires et traitements	2 664 595	2 498 868
Charges sociales	589 149	606 955
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	797 968	869 225
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	33 074	60 663
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	21 891	18 075
Total II	**31 137 232**	**31 475 754**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**1 075 355**	**922 682**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		145
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	273	127
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 437	1 422
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		24 750
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		3
Total V	**1 710**	**26 447**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	32 609	70 352
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**32 609**	**70 352**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-30 899**	**-43 905**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 044 456**	**878 777**

Compte de Résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	14 320	103 243
Sur opérations en capital		4 320
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		423
Total produits exceptionnels (VII)	**14 320**	**107 986**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 944	22 830
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**2 944**	**22 830**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**11 376**	**85 156**
Participation des salariés aux résultats (IX)	95 438	83 564
Impôts sur les bénéfices (X)	258 151	258 437
Total des produits (I+III+V+VII)	**32 228 617**	**32 532 868**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**31 526 374**	**31 910 937**
BENEFICE OU PERTE	**702 243**	**621 931**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	5 816	5 816
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS LANKEMAB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 14 059 613 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 702 243 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Terrains et aménagements : 50 ans
* Constructions : 5 à 20 ans
* Agencements des constructions : 5 à 20 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participation

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les stocks de marchandises et des approvisionnements sont valorisés au prix d'achat hors frais accessoires.

Les frais accessoires sont comptabilisés en charges constatées d'avance.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise.

Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 730 167			3 730 167
Immobilisations incorporelles	**3 730 167**			**3 730 167**
- Terrains	763 198			763 198
- Constructions sur sol propre	6 078 373			6 078 373
- Constructions sur sol d'autrui				
-Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	3 594 828			3 594 828
- Installations techn., matériel et outillage industriels	2 048 193	56 080		2 104 274
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	5 998			5 998
- Matériel de transport	5 995			5 995
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 982	2 267		50 249
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**12 544 567**	**58 347**		**12 602 914**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	218 650	4 800		223 450
- Autres titres immobilisés	160		160	
- Prêts et autres immobilisations financières	95 373	1 865		97 238
Immobilisations financières	**314 183**	**6 665**	**160**	**320 688**
ACTIF IMMOBILISE	**16 588 917**	**65 012**	**160**	**16 653 769**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		58 347	6 665	65 012
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**58 347**	**6 665**	**65 012**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			160	160
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**160**	**160**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	265 154
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	3 451 976
Total	**3 717 130**

Il résulte de la fusion en date du 26/03/2018 un mali de fusion de 3 451 976 euros. Celui-ci constitue intégralement un mali technique dans la mesure où il est inférieur à la différence entre les plus-values latentes sur les éléments d'actifs transférés par la société "SOCIETE DE DISTRIBUTION" et les passifs non comptabilisés dans les comptes de la Société Absorbée, lequel s'élève en conséquence à 3 451 976 euros.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 037			13 037
Immobilisations incorporelles	**13 037**			**13 037**
- Terrains	97 269	6 626		103 895
- Constructions sur sol propre	3 397 943	311 703		3 709 646
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	2 548 510	180 386		2 728 896
- Installation techn., matériel et outillage industriels	1 217 229	294 673		1 511 901
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	3 067	600		3 667
- Matériel de transport	5 995			5 995
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 273	3 981		40 254
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**7 306 286**	**797 968**		**8 104 254**
ACTIF IMMOBILISE	**7 319 323**	**797 968**		**8 117 291**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 608 840 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 200		20 200
Autres	77 038		77 038
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	93 727	93 727	
Autres	290 822	290 822	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	127 054	127 054	
Total	**608 840**	**511 603**	**97 238**
Prêts accordés en cours d'exercice	73		
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	200
Créances clients et comptes rattachés	10 230
Autres créances	61 941
Disponibilités	
Total	**72 371**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 285 240 euros décomposé en 628 524 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 655 387 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 137 557	552 281	1 585 276	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	5 970	5 970		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 629 983	2 629 983		
Dettes fiscales et sociales	858 372	858 372		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 031	17 031		
Autres dettes (**)	1 058	1 058		
Produits constatés d'avance	5 415	5 415		
Total	**5 655 387**	**4 070 111**	**1 585 276**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	669 624			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	2 135 995	2 135 995	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**2 135 995**	**2 135 995**	

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 562
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 560
Dettes fiscales et sociales	708 376
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**883 498**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	127 054
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**127 054**

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	5 415
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	**5 415**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	77 455		77 455
Ventes de marchandises	31 634 799		31 634 799
Produits des activités annexes	279 551		279 551
TOTAL	**31 991 804**		**31 991 804**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 13 500 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14 320	103 243
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 320
Reprises sur provisions et transferts de charge		423
Total des produits exceptionnels	**14 320**	**107 986**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 944	22 830
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**2 944**	**22 830**
Résultat exceptionnel	**11 376**	**85 156**

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	125	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 819	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		56
Rentrées sur créances amorties		433
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		13 831
TOTAL	**2 944**	**14 320**

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	
Taux Normal - 31 %	
Taux Normal - 28 %	1 075 284
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	42 928
Autres imputations	

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	1 044 456	278 344	766 112
+ Résultat exceptionnel	11 376	3 205	8 171
- Participations des salariés	95 438	23 398	72 040
Résultat comptable	**960 394**	**258 151**	**702 243**

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)
(**) Majoré du montant du CICE
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 26 898 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	101 503
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**101 503**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**26 898**

Base = (A - B - C - D)
Impôt valorisé au taux de 26,5 %.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 108 personnes dont 7 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens	12	
Employés	96	
Ouvriers		
Total	**108**	

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	11 726
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fond de commerce (capital restant dû)	2 135 995
Autres engagements donnés	2 135 995
Total	**2 147 721**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Dans le cadre des travaux, la société LANKEMAB a perçu de la coopérative U via la Centrale Système U, un budget de 27 187,50 € sur l'exercice clos au 31.03.2019.

Ces sommes sont susceptibles d'être reversées dans le cas :
- de la mise en oeuvre du droit de préemption tel qu'il est organisé par le réglement intérieur de l'enseigne,
- ou d'un changement d'enseigne suite à une démission ou à une exclusion de l'associé au cours des cinq ans suivant la perception du budget à hauteur de :
- 100 % avant l'expiration du délai de 1 an à compter du versement
- 80 % avant l'expiration du délai de 2 ans à compter du versement
- 60 % avant l'expiration du délai de 3 ans à compter du versement
- 40 % avant l'expiration du délai de 4 ans à compter du versement
- 20 % avant l'expiration du délai de 5 ans à compter du versement.

Au-delà de ce délai de 5 ans, Lankemab sera entièrement libérée des obligations résultant de la convention de reversement.

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			**26 944**		**26 944**
Cumul exercices antérieurs			12 129		12 129
Dotations de l'exercice			5 389		5 389
Amortissements			**17 518**		**17 518**
Cumul exercices antérieurs			13 522		13 522
Exercice			5 816		5 816
Redevances payées			**19 338**		**19 338**
A un an au plus			6 105		6 105
A plus d'un an et cinq ans au plus			5 083		5 083
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			**11 187**		**11 187**
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus			539		539
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			**539**		**539**
Montant pris en charge dans l'exercice			**5 816**		**5 816**

Autres informations

Engagements retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,74 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : table INSEE 2019

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 61 145 euros